



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le mercredi 9 octobre 2024 à 18 h 45 au local des spécialistes de l'école J.-C.-Chapais.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Parents : Sandra Fournier, Isabelle Rivard, Caroline Caron, Valérie Gagnon, Manon Bélanger, Blake Love, Pascal Dumais

Enseignant(e)s : Élise Chénard, Édith Soucy

Personnel de soutien : Alyson Michaud, secrétaire d'école
Laurence Frève, technicienne en service de garde

Direction : Julie Lizotte

Professionnelle : Audrey Caron, travailleuse sociale

ÉTAIENT ABSENTS

Parent : Anik Charest

Enseignant(e) : Anthony Bélanger

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Lizotte souhaite la bienvenue et constate le quorum. La séance est ouverte à 18 h 47.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Pascal Dumais et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que proposé avec l'ajout des deux points suivants en laissant le point autre sujet ouvert :

- Approbation du budget de fonctionnement du CÉ
- Approbation du programme COSP 2024-2025



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

3. NOMINATION

La direction de l'école informe les membres qu'il y a lieu d'élire un poste de présidence, un poste de vice-présidence, un poste de secrétaire et un poste de trésorerie du conseil d'établissement.

PRÉSIDENTE

CÉ # 24-25-002

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Alyson Michaud et résolu à l'humanité :

QUE madame Caroline Caron agisse comme présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. (Durée de 1 an)

VICE-PRÉSIDENTE

CÉ # 24-25-003

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Caroline Caron et résolu à l'unanimité :

QUE madame Manon Bélanger agisse comme vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. (Durée de 1 an)

SECRÉTAIRE

CÉ # 24-25-004

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Caroline Caron et résolu à l'unanimité :

QUE madame Alyson Michaud agisse comme secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. (Durée de 1 an)

TRÉSORERIE

CÉ # 24-25-005

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Sandra Fournier et résolu à l'unanimité :

QUE madame Isabelle Rivard agisse comme trésorière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. (Durée de 1 an)

4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 2024

CÉ # 24-25-006

Il est proposé par madame Laurence Frève et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 17 juin 2024 soit adopté tel que présenté avec corrections des coquilles.

5. SIGNATURE DU FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊT (ART. 70. LIP)

Le formulaire est complété et remis par tous les membres du conseil d'établissement.

6. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS

Le formulaire est complété et remis par tous les membres du conseil d'établissement.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES DE L'ANNÉE (AU MOINS 5) (ART. 67 LIP)

CÉ # 24-25-007

La direction de l'école propose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025.

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le 12 décembre la reprise est prévue le 18 décembre et aura lieu à Saint-Philippe ou par TEAMS;

Le troisième conseil d'établissement aura lieu le 12 février 2025 et la reprise est prévue le 19 février 2025 et aura lieu à l'école Notre-Dame ou par TEAMS;

Le quatrième conseil d'établissement aura lieu le 14 mai 2025 à l'école J.-C.-Chapais.

Le dernier conseil aura lieu le 18 juin 2025 et le lieu sera à déterminer.

Tous les conseils auront lieu à 18 h 45.

Il est proposé par monsieur Pascal Dumais et résolu à l'unanimité :

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 soit approuvé tel que proposé.

8. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (ART. 63 ET 67 LIP)

CÉ # 24-25-008

Selon l'article 61, le quorum aux séances du conseil d'établissement est la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.

Selon l'article 63, les décisions du conseil d'établissement sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant le droit de vote. En effet, selon l'article 46, le directeur de l'école participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote. Par ailleurs, l'article 42 mentionne que les membres de la communauté n'ont pas droit de vote au conseil d'établissement.

Il est important de se rappeler que selon l'article 64 que toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Pour l'exercice des fonctions en lien avec l'article 71, les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

Les règles de régie interne ont été présentés.

Madame Lizotte fait la présentation du document. Les membres souhaitent apportés les modifications suivantes :

Au point 6.3.2 : Au point « Autres sujets », il est recommandé de ne pas insérer de résolutions ou recommandations qui nécessiteront un vote ou une approbation de l'assemblée. Il est important d'éviter de charger ce point.

Au point 13.1 : **Frais de déplacement** : Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique concernant les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation en vigueur au Centre de services scolaires.

Frais de garde : Les frais de garde pour les membres parents seront remboursés jusqu'à un maximum de 10\$ de l'heure (jusqu'à l'occurrence de 50\$), le formulaire de frais de garde doit être complété et signé par la personne assurant le service et le membre réclamant. Un membre ne peut réclamer des frais de gardiennage pour son conjoint.

Il est proposé par madame Sandra Fournier et adopté à l'unanimité;

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 soient établies avec les modifications telles que déposées.

9. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE POUR PRÉVENIR ET CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE (ART. 75.1)

CÉ # 24-25-009

Il y a un plan de lutte dans nos écoles.

Madame Julie présente le plan de lutte et explique celui-ci en incluant des exemples.

Le plan de lutte contient les mêmes règles pour les trois écoles.

Madame Audrey Caron fait la présentation du projet hors-piste. Elle explique qu'au primaire le projet englobe davantage la prévention et qu'au secondaire, les sujets sont plus approfondis.

Madame Caroline Caron propose l'adoption du plan de lutte. Monsieur Pascal Dumais seconde.

Le plan de lutte est adopté à l'unanimité tel que présenté.

10. APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES HORS DE L'ÉCOLE (ART. 87 LIP.)

CÉ # 24-25-010

Madame Lizotte présente les sorties éducatives pour les 3 écoles. Les activités sont détaillées dans un tableau que madame Lizotte affiche à l'écran.

En juin prochain, les membres souhaitent approuver des activités pour septembre prochain.

Il est proposé par madame Isabelle Rivard et résolu à l'unanimité :

QUE les sorties éducatives soient approuvées telles que proposées.

11. APPROBATION DE LA ZONE DU 1 KM AUTOUR DES ÉCOLES

CÉ # 24-25-011

Chaque année nous approuvons une zone de 1 km autour des écoles. Ce qui permet aux élèves de se rendre à la patinoire, aux parcs, marche, etc.

Il est proposé par madame Isabelle Rivard et approuvé à l'unanimité que la zone du 1 km autour des écoles reste tel quel.

12. ORGANISATION DES SERVICES DANS NOS ÉCOLES ET APPROBATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

CÉ # 24-25-012

La direction présente l'ensemble des services d'aide et de soutien à l'élève présents dans chacune de nos écoles (Aide à la classe, TES, aide pédagogique, orthopédagogie, etc.)

Madame Julie Lizotte présente aussi l'offre variée des services complémentaires offerts à nos élèves pour l'année 24-25 (ex: **Sexologue, Psychologue, Ergothérapeute, Orthophoniste, etc.**)

Madame Élise Chénard propose l'approbation des services complémentaires tel que proposée.

Les services complémentaires sont approuvés à l'unanimité.

13. ADOPTION DU BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CÉ # 24-25-013

Madame Lizotte mentionne que le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024 - 2025 est de 750\$.

Il est proposé par Mme Sandra Fournier et résolu à l'unanimité :

QUE le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 soit adopté.

14. PRÉSENTATION ET APPROBATION DU PROGRAMME COSP

CÉ # 24-25-014

La direction présente le contenu du programme COSP pour 2024-2025

Il est proposé par Madame Isabelle Rivard et résolu à l'unanimité d'approuver le contenu du programme COSP présenté.

15. INFORMATIONS

15.1 DIRECTION

15.1.1 CAMPAGNE DE FINANCEMENT

CÉ # 24-25-015

Pour St-Philippe: On propose de poursuivre la campagne de financement avec la Boulangerie pour le bon fonctionnement des activités de l'année.

Pour Notre-Dame: On propose de faire une campagne de financement avec la vente de fromage en provenance de la Fromagerie des Basques pour assurer le bon fonctionnement des activités de l'année.

Pour J.C.-Chapais: Aucune campagne de prévue pour le moment.

Il est proposé par Madame Caroline Caron et résolu à l'unanimité d'approuver les campagnes de financement telles que présentées.

15.1.2 CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

La première commande de denrées est arrivée mardi matin de cette semaine et le service de petits déjeuners débutait ce matin. Les denrées périssables seront servies en premier afin d'éviter la perte d'aliments. Nous avons également fait l'achat de bac afin de conserver les aliments.

15.1.3 Je COLLATIONNE

Nos élèves de Saint-Denis et de Saint-Philippe profitent de 2 collations par jours. Ce sont des produits saines offertes gratuitement par l'organisme "Je collationne".

15.1.4 NORMES ET MODALITÉS

Les normes et modalités seront approuvées au prochain CE. Ce dernier doit être présenté par les enseignants à la direction. Ensuite, il doit être présenté au conseil d'établissement et adopté par la direction d'école.

Présentation des tableaux des évaluations annuels.

15.2 ENSEIGNANTS

15.2.1 ÉCOLE SAINT-DENIS

- Très belle journée d'accueil – Épluchette de blé d'inde
- Verger à Saint-André
- Pratique d'évacuation – 1 min. 40 évacuer l'école.
- Compétition de prof qui s'habille en pompier vraiment appréciée des jeunes.

15.2.2 ÉCOLE SAINT-PHILIPPE

- La rentrée progressive s'est bien déroulée pour le préscolaire ainsi que la journée de la rentrée pour les autres groupes. Les élèves ont beaucoup aimé leur après-midi. (Activités, jeu gonflable, bar à crème glacée) – Rentrée progressive peut-être par journée pleine. Journée tranquille aux services de garde. Préféré des journées complètes.
- Les élèves du préscolaire et du premier cycle vivront en novembre, le premier de trois ateliers du Programme Moi à l'œuvre.
- Les élèves du deuxième et du troisième cycle ont participé à une activité de percussions qu'ils ont adorée. C'était unanime! Maxime Ethier!
- Avec J'enseigne le Kamouraska, les élèves du troisième cycle ont fait une sortie en forêt pour faire la cueillette et en apprendre plus sur les champignons. Un spécialiste viendra en classe sous peu pour réinvestir les connaissances et poursuivre l'activité.
- Ils se rendront à Rivière-du-Loup en novembre pour une journée <<acro de la techno>>.
- Une journée rouge aura lieu le 18 octobre. Par école le matin (avant-midi par école et après-midi par établissement)
- Pour l'Halloween, le déguisement sera de mise pour toute la journée et des activités seront organisées. (Classe et école)
- Ça augure bien pour la campagne de financement annuelle.

15.2.3 École MONT-CARMEL

- Très belle journée de la rentrée pour l'école Notre-Dame avec la Jungle Animale et les jeux gonflables au parc! Merci à nos parents bénévoles!
- Rencontre de parents qui a eu lieu pour les parents d'élèves primaire le 5 septembre, encore une fois sous la forme de portes ouvertes.
- Pas de marche dans le sentier culturel cette année pour cause de chasse! Activité remplacée par la fête d'automne le 18 octobre à l'école de St-Philippe. L'école de Mont-Carmel s'occupe de faire vivre un rallye photo aux élèves.
- Artiste à l'école: Maxime Éthier est venu faire un atelier de percussions aux élèves de la 3e à la 6e année.
- Verger de l'Évolution: Nous avons fait notre 1re sortie au jardin de l'année le 4 octobre.
- La classe de 6e année (et 5e) en est à l'an 3 du projet. Nous avons décidé de recommencer une nouvelle cohorte avec les 4e année(3e-4e) pour un autre 3 ans.
- Le 10 octobre, Mme Véronique (2e-3e) et Édith Vaillancourt (3e-4e) se rendront au parc municipal pour faire vivre une activité d'identification d'arbres et de Land art à leur classe
- Pour l'Halloween, les élèves pourront arrivés costumés dès le début de la journée. Les activités dans les classes commenceront en après-midi.
- Spectacle de Noel extérieur (sur le perron de l'église le 20 décembre en après-midi comme mini campagne de financement.
- On aimerait aussi connaître l'opinion des parents à propos des photos scolaires. Conserve-t-on cette compagnie pour l'an prochain?
Les photos moins appréciées
Photo de groupe moins belles.

15.3 SERVICE DE GARDE

- Facturation/état de compte :
Les états de compte sont déposés sur le portail Mozaïk Parent, comme par les années passées.
- État des inscriptions
St-Denis : 21 élèves réguliers 3-4-5 jours – 12 élèves sporadiques
St-Philippe : 29 élèves réguliers 3-4-5 jours – 19 élèves sporadiques
Mont-Carmel : 48 élèves réguliers 3-4-5 jours – 41 élèves sporadiques
Les semaines de déclaration sont présentement en cours dans les services de garde.
- Journées pédagogiques :
Les enfants de St-Denis et St-Philippe se regrouperont à l'école de St-Philippe pour les journées pédagogiques. Mont-Carmel à Mont-Carmel.
Journées de tempête : comme l'an dernier, tous les élèves de nos services de garde seront attendus au service de garde de St-Philippe. Les heures d'ouverture seront de 7h15 à 17h45. Le 4 novembre, Frédérique Sirois reviendra. Laurence retournera à Mont-Carmel.

15.4 PROFESSIONNELLE

Madame Audrey se présente. Elle pourra faire les suivis selon ce qui sera présenté dans les écoles. Elle travaille en collaboration avec Ariane Briand la professionnelle de Mont-Carmel.

15.5 COMITÉ DE PARENTS

La 1^{re} rencontre du comité de parents a eu lieu le mardi 3 octobre. Lors de cette rencontre, il y a eu les élections et approbation du calendrier des rencontres. Madame Geneviève Soucy est venue se présenter et a expliqué tout ce qui entoure le processus des plaintes. La prochaine rencontre aura lieu le 7 novembre. Caroline Caron était absente.

16. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

17. AUTRE SUJET

17.1 Demande d'aide financière aux municipalités. Enjeu avec balançoire des tout-petits à J.-C.-Chapais

La direction explique que le module a fait son temps et cause des risques pour la **sécurité** des enfants.

Les municipalités préparent leur budget en novembre. Il sera donc important de faire les demandes pour chacune des écoles.

17.2 Activités qui varient d'un groupe à l'autre à Notre-Dame malgré le même niveau.

La direction explique qu'il s'agit de l'autonomie professionnelle de l'enseignant et que les enfants pourront bénéficier d'activités variées

17.3 Enjeu avec les jours de pluies pour Notre-Dame

On avise que certains enfants qui dînent à la maison sont restés à l'extérieur lors d'une journée de pluie au retour du dîner.

La direction veillera à corriger la situation.

18. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 12 décembre 2024 à l'école Saint-Philippe à 18h45.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par tout le monde et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 21h18.

Caroline Caron
Présidente

Julie Lizotte
Directrice